

Atelier de réflexion sur le traitement de l'information et la couverture médiatique des activités de la Société Civile par les medias camerounais

Yaoundé, le 25 juin 2010

Thème : Société Civile - Définition, Mode opératoire et dynamiques

par

Ruth Bamela Engo, Présidente, African Action on AIDS (AAA)

www.africanactiononaids.org

A/ Introduction

Heureuse de faire partie d'une réflexion sur la société civile en présence des medias, pour ajuster une vision pas toujours adaptée à la signification profonde du concept ! C'est en effet rare de trouver un titre encourageant sur les organisations de la SC « lamda » - *Humanitaire : Quand le business prend le pas ; No man's land dans la gestion ; orphanages with hidden faces*. C'est comme si la société civile n'était composée que de délinquants...

Je félicite donc les organisateurs de cet atelier d'avoir réservé un moment de réflexion et d'échanges pour nous permettre de mieux comprendre ce concept et d'en faire usage pour le grand bien de tous.

B/ Comprendre la notion de Société Civile

Avant d'essayer de définir la SC, je voudrais d'abord vous encourager à relever pour ensuite consulter, quelques documents/ouvrages qui vous permettront d'approfondir et diversifier votre compréhension du concept, ses dynamiques et modes d'opérateurs - à partir des auteurs de tradition africaine -, pour éviter la critique la plus facile qui suggère que la SC soit une notion importée de la

tradition démocratique occidentale qui se distinguerait très nettement de l'africaine. Je commence donc par vous suggérer la lecture de deux ouvrages de notre regretté **Severin Cécile Abega, éminent anthropologue Camerounais décédé en 2009:**

- **Société civile et réduction de la pauvreté (édit Clé, 1999)**
- **Le retour de la société civile en Afrique (UCAC,2007)**

Le plus grand enseignement qu'on tire de ces 2 ouvrages est que les premiers acteurs administratifs de l'Afrique moderne (coloniale et indépendante) se sont arrogés la prérogative d'agir seuls au nom de l'Etat. Tout autre prétendant, y compris la société civile est discriminé et disqualifié d'avance, parfois même puni. La reconnaissance de la **SC** dans l'espace public signifie donc : une reconnaissance de la nécessité d'implication/participation/contribution des groupes à la base, aux processus et au fonctionnement détaillé de l'Etat pour plus d'efficacité .

Je vous conseille également : **Networking : Directory of African NGOs publié en 1999 par les Nations Unies, Bureau Afrique de New York** . L'introduction de cet annuaire qui présente plus de 4000 ONG africaines, attire notre attention sur l'impact des grandes conférences des années 1990, qui ont permis au monde de réaliser que le destin de la société globale ne pouvait plus reposer/défini / forgé uniquement par l'Etat, et qu'il était urgent de reconnaître officiellement la créativité et le dynamisme de cette fraction de la société globale, pour introduire l'intelligence des communautés locales dans la recherche des solutions globales.

Cet annuaire attirait en même temps l'attention sur les efforts importants déployés dans certains pays pour renforcer les liens de collaboration entre les gouvernements et leur **SC**. En Tanzanie par exemple il y avait à l'époque un bureau de suivi des organisations non gouvernementales au bureau du Vice – Président de la République. Dans notre propre pays, il est important de signaler que quelques structures de collaboration existent : par exemple le Comité d'élaboration du Rapport Annuel du Ministère de la Justice sur Les Droits de l'homme qui permet à la **SC** de mettre sa fonction de plaidoyer en pratique. Le

Ministère de la Santé associe également avec la **SC** dans l'élaboration du Plan Stratégique de Lutte Contre le VIH/SIDA (2010-2015).

Je voudrais enfin attirer votre attention sur les efforts de collaboration entre organisations de la **SC** pour limiter leur émiettement et hétérogénéité qui les rendent parfois faibles et dépendantes. Cette collaboration leur permet de chercher et trouver les solutions pratiques aux problèmes communautaires qui sont leur principal produit. Ce sont: Coalition des ONG qui travaille sur la Justice Juvénile ; Coalition des ONG qui lutte contre l'exploitation des enfants ; la Task Force des ONG pour la lutte contre le SIDA, la Coalition des ONG pour la lutte contre le paludisme, Synergies africaines, Club des jeunes handicapés réhabilités, les Centres de l'Espoir, etc.

Ma propre ONG, (AAA) commence chaque année avec une activité qui s'appelle : NETWORKING DAY, un effort qui permet aux ONG travaillant ensemble de chercher et trouver des solutions communes qui permettent à chacune de ne pas trop dépendre des financements extérieurs, qui parfois détournent la **SC** locale de sa perception authentique des problèmes. Voici quelques thèmes que nous avons traité depuis 2006 :

- **Maladies et possibilités de la SC camerounaise** (*Maladies, c'est leur trop grande dépendance sur l'extérieur ; Possibilités, c'est de transformer leur manque de ressources en force. Mais pour le faire il faut qu'on partage certaines valeurs ensemble;*
- **Pouvoirs de la SC et l'Obligation de connaissance**, *on ne peut pas faire un bon plaidoyer si on ne connaît pas de quoi on parle, si on n'a pas lu les textes qui vous régissent, si on ne gère pas bien les fonds mis à votre disposition pour résoudre les problèmes de la communauté ;*
- **Conversations Interpersonnelles d'AAA et la recherche d'une société plus juste** : la recherche d'une société plus juste se fait à travers une série de conversations où la perspectives de chacun est prise en compte, pour que

la somme des expériences des uns et des autres précipite l'arrivée d'une société où chacun se reconnaît.

C/ Définitions de la Société Civile :

Compte tenu des considérations ci-dessus, la **SC** est un concept complexe et controversé, qui donne lieu à de multiples interprétations et définitions. Il est très malléable et peut être aisément exploité au profit de divers intérêts (certaines définitions incluent les syndicats et les organisations religieuses, d'autres les éliminent). **Les définitions les plus courantes l'identifient toutefois comme le troisième élément d'un triumvirat avec l'Etat et le secteur privé basé sur le profit, et c'est pourquoi on parle de la SC en Anglais en termes de « non profit organizations »** . Avec l'Etat et le marché, la société civile est l'un des éléments qui convergent pour former une société plus équilibrée. La **SC** est la sphère dans laquelle les mouvements sociaux s'organisent. C'est un lieu de rencontre où les citoyens peuvent exercer collectivement leur sens civique pour promouvoir le bien-être de la communauté tout en respectant les droits des autres. Ainsi, les valeurs culturelles, la tolérance de la diversité, les relations entre hommes et femmes et la liberté d'expression sont des considérations capitales lorsqu'il s'agit de définir le concept de **SC**. Ce n'est donc pas un groupe de vilains, mais des groupes organisés et capables de susciter des transformations profondes dans la manière dont les individus se perçoivent eux-mêmes, perçoivent les autres et conçoivent leurs rapports avec les autres.

D/ Caractéristiques de la société civile :

- Pluralisme, ce qui veut dire collaboration, mais pas fusion, car la **SC** représente différents aspects de la vie des citoyens. Par exemple, l'association de quartier qui ramasse les ordures et nettoie les caniveaux, et l'association des « bayam sellam » qui prépare l'accouchement de chacune

de ses membres font toutes deux partie de la société civile, mais doivent être encouragées/renforcées, pour que chacune défende bien ses intérêts spécifiques.

- Les représentants de la SC qui négocient avec l'Etat ou autres partenaires doivent être élus/désignés par les membres, leurs pairs, pour être crédibles.

E/ Reproches à la société civile africaine

- Emettent/suspicion – de nombreux groupes qui ne veulent pas travailler ensemble
- Trop dépendants sur les ressources extérieurs
- Consacrent peu de temps à l'organisation intérieure du groupe
- Esprit d'assistanat très développé
- Ne s'informent pas et utilisent parfois leur pouvoir pour crier /insulter médire les autres.
- Glissement facile vers la politique partisane - A ce sujet, il est important de préciser que la SC évolue dans une sphère politique (environnement, pauvreté matérielle, santé, salaires, habitat, droits de l'homme, etc..). Si elle ne travaille pas pour la prise de pouvoir comme le font les partis politiques, les solutions qu'elle recherche pour la solutions de ses problèmes spécifiques peuvent se retrouver dans les couloirs du pouvoir politique. Ainsi, il ne faudrait pas oublier que les organisations de la SC tels que les syndicats et autres mouvements sont les ancêtres des partis politiques africains, et la plupart des pionniers de la politique africaine sortent des rangs d'une certaine société civile : Charles Assale et Oum Nyobe, Endeley , Abondo Jérôme pour ne citer que ceux-là, sont tous d'anciens syndicalistes Camerounais.

F/Profil d'une bonne organisation de la société civile africaine :

- Elle est légale et connue
- Elle a un conseil d'Administration pour la placer au-dessus d'un seul individu
- Elle a un programme de travail annuel connu d'avance
- Elle a un budget fixé par son conseil et elle a un comité de pilotage pour l'aider à mettre le programme et le budget en application
- Elle a un compte en banque et une adresse fixe
- Elle se forme et s'informe constamment
- Elle cherche à se mutualiser avec les autres pour limiter ou partager les coûts (achats groupés, partage des mêmes bureaux, partage des équipements lourds et techniciens)
- Elle agit dans le cadre des valeurs telles que le respect des autres, la tolérance, le débat/dialogue et non la médisance, une bonne gestion financière, paiement des dettes, respect de sa propre parole, propreté de l'environnement où évolue l'organisation pour qu'elle commande le respect des autres et pas leur pitié .